

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CHATEAUNEUF

Membres en exercice : 9

Présents : 6

Pouvoirs : 0

Votants : 6

DELIBERATION n° 06/2025**OBJET : Demande Aide Financière -Atelier Chauffe citron****SEANCE DU 5 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 mai, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué le 30 avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE représenté par la vice-présidente, Madame Joëlle BOUHELIER.

PRESENTS : Mesdames Messieurs, Joëlle BOUHELIER, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Nadège SASPIN-JOUBERT, Gérard LE NEGRATE, PALLANCA Anne-Marie.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Messieurs Pierre ARANDA, Laurence MARGAILLAN, Emmanuel DELMOTTE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Joëlle BOUHELIER.

Madame la vice-présidente informe le Conseil d'Administration que compte tenu du succès rencontré et du bénéfice qui se fait ressentir sur les seniors qui participent aux ateliers Chauffe Citron, il a été suggéré de les renouveler au cours de l'année 2025.

Ces séances ne seront plus gratuites.

Aussi, un devis annuel a été proposé par Madame Coralie THIRION pour effectuer 12 séances à hauteur de **360 euros**.

Ces ateliers seraient en partie financés par le CCAS de Châteauneuf et il serait aussi demandé aux participants une contribution financière résiduelle d'environ **10 euros** par séance.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après lecture du dossier et après en avoir délibéré, valide la participation du CCAS afin de renouveler ces ateliers pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité.

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été
effectuées le
et la délibération expédiée à la
Sous-Prefecture le

Pour extrait conforme,
Le Président
Emmanuel DELMOTTE

